

Le Grenoblois Georges Genil-Perrin, aliéniste, expert au procès Gorguloff

par Georges Salamand

« **S'il est un ordre de maladies où le dépistage précoce soit indispensable en vue de l'isolement et de la protection sociale, s'il est enfin un ordre de maladies où s'impose impérieusement le recours aux méthodes modernes de la médecine sociale, c'est bien celui des maladies mentales** ». Ainsi s'exprime, en 1920, le jeune médecin qui vient de fonder, avec son confrère Édouard TOULOUSE, la très active *Ligue d'hygiène et de prophylaxie mentale*. Né à Grenoble le 16 août 1882, Georges Paul Henri GENIL-PERRIN fait de brillantes études dans sa ville natale, puis à Lyon et à Paris où il est, en médecine psychiatrique, l'élève du docteur BALLEST. Licencié ès Lettres, on le retrouve bientôt, après sa thèse, médecin des asiles d'aliénés du département de la Seine, puis médecin-chef de l'hôpital Henri-Rousselle jusqu'en 1946. Praticien remarquable, le Grenoblois se fait remarquer par l'originalité de ses opinions, en particulier, dès 1913, dans son *Histoire de l'origine et de l'évolution de l'idée de dégénérescence en médecine mentale*, où il « tord le cou » à la théorie,

alors dominante, qui prétend que les maladies mentales seraient héréditaires, une théorie illustrée par les travaux de LOMBROSO et qui imprègne, à la fin du siècle avant-dernier, toute la vie intellectuelle et littéraire, selon le docteur Pascal des *Rougon-Macquart* de ZOLA. Très rapidement, notre compatriote se penche sur une définition toute simple de la paranoïa qu'il détermine à travers ses cinq constituants : « *L'orgueil, la méfiance, la fausseté du jugement, la psychorigidité et l'inadaptabilité* ».

Exprimant sa pensée avec brio et maniant le paradoxe à l'excès, le docteur GENIL-PERRIN ne se fait pas que des amis dans les milieux médicaux, en particulier lorsqu'il s'en prend, en 1932, à la pratique psychanalytique en médecine légale ou en exprimant certaines opinions provocatrices sur l'altruisme : « *Pour ceux qui ne veulent point admettre l'innéité de l'émotion tendre, l'altruisme ne peut être que morbide, du moins l'altruisme véritable, dégagé de tout raisonnement, de tout calcul et intérêt personnel. Penser à soi, voilà la fonction normale. Penser aux autres, voilà la fonction pathologique!* ». Et l'aliéniste d'aller encore plus loin en évoquant l'altruisme criminel comme celui de cette mère de famille de trois enfants qui mettra fin à leurs jours, se figurant qu'ils seraient toujours malheureux.

Un expert engagé

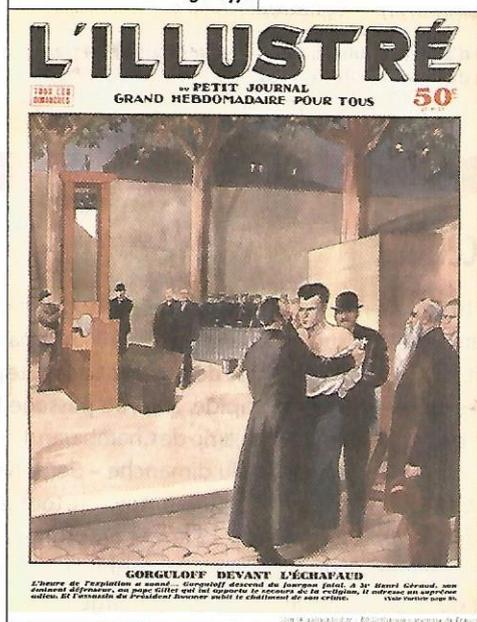
En réalité, c'est surtout comme expert auprès des tribunaux que notre Grenoblois se rendra célèbre auprès du public lors des grands procès d'assises pourvoyeurs de la guillotine : les affaires EVAUX, WEIDMANN, LANGEVIN-ROBILLARD (« *aucune tare mentale, aucune démence ne peut expliquer leurs gestes* »), Michèle REBOUX (« *certes, l'accusée est perverse, mais tous les criminels sont pervers!* »), Ange SOLEIL, guillotiné en 1938 pour avoir tué et découpé en morceaux son épouse, considéré par notre expert comme « *sain*



« La Justice poursuivant le crime », de Prud'hon : musée d'Orsay.

d'esprit » ! Puis, après-guerre, lors d'autres procès célèbres comme celui du docteur PETIOT ou celui du jeune parricide DUPRIEZ en 1955. En vérité, c'est surtout lors du procès GORGULOFF de 1932 que le docteur GENIL-PERRIN se trouvera, contre son gré, sous les feux de l'opinion publique. Rappelons les faits : Russe blanc quoique fondateur du « parti vert » (!) dont il est le seul membre, médecin raté, Pavel GORGULOFF, réfugié en France, décide de punir notre pays, pour ne s'être pas opposé à la Révolution bolchevique, en tirant trois coups de revolver sur le président de la République, DOUMER, qui va en mourir. Au procès du furieux, à la question du procureur l'interrogeant pour savoir si GORGULOFF, amené devant lui à l'hôpital, aurait été interné, l'expert répondra par la négative : « *N'ayant trouvé, en lui, aucun trouble mental... mais qu'il (le médecin) aurait violé le secret professionnel s'il avait craint un attentat!* ». Devant l'évidente folie de l'assassin, la bronca qui va suivre atteindra l'expert qualifié de « *médecin pour juges d'instruction* » et surnommé « *Docteur Guenilles-Purin* » ! En 1922, GENIL-PERRIN avait épousé une jeune professeure d'allemand qui débutera sous la direction de son mari des études de médecine, études qu'elle terminera à 78 ans, après la mort de celui-ci (1964), en soutenant une thèse sur LENAU, poète autrichien... fou, lui, à lier!

L'exécution de Gorguloff.



GORGULOFF DEVANT L'ÉCHAFAUD

L'heure de l'exécution se passe. Gorguloff descend du banc des témoins. Il se tient devant une machine démontée, un paysan qui lui apporte le secours de la religion, il obtient un sursis. Le président du tribunal Doumer quitte le château de son crime.

Illustration de M. G. - Éditions Marquis de France